
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira à la Mairie en **séance ordinaire**

Le **jeudi 04 avril 2019 à 20 h 30.**

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Vote des 3 taxes 2019,
- 2 - Contributions aux organismes et subventions aux associations,
- 3 - Réalisations en dépenses/recettes - solde au 31 décembre 2018 et vote du Compte Administratif 2018,
- 4 - Reprise des résultats et affectations des résultats au Budget Primitif 2019,
- 5 - Vote du Compte de Gestion 2018 du Trésorier Municipal,
- 6 - Vote du Budget Primitif 2019 avec les opérations en investissement,
- 7 - Autorisation de réaménagement des contrats de prêts auprès de la Caisse des Dépôts et de réitération de garantie d'emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- 8 - Communications / questions diverses.

En Mairie, le 25 mars 2019

